

COMMUNIQUE A DESTINATION DES CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE ET AU TROISIEME CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL 2024

I. DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME ET/OU DE RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RED-REP - CONCOURS EXTERNE)

Conformément à la réglementation, les **candidats non titulaires du diplôme exigé pour l'accès au concours externe d'attaché territorial** peuvent formuler une demande d'équivalence de diplôme et/ou de reconnaissance de l'expérience professionnelle (RED-REP) auprès du Centre de Gestion organisateur.

Exemples de situations ci-dessous (liste non exhaustive) – (cf. brochure) :

- diplôme étranger (y compris les diplômes européens, y compris en présence d'un certificat de comparabilité, d'une traduction assermentée, etc.)
- diplôme de niveau inférieur au niveau requis
- diplôme non délivré au nom de l'Etat
- absence de diplôme
- ...

Les candidats concernés devront **formuler une demande d'équivalence** en déposant, sur leur espace candidat :

- le formulaire de demande (annexé au formulaire d'inscription et téléchargeable depuis la page des inscriptions), dûment complété et signé,
- ET**
- l'ensemble des justificatifs relatifs à leur demande,

IMPÉRATIVEMENT pendant la seule période d'inscription, **soit du 19 mars au 2 mai 2024** (délai de rigueur)

Toute demande incomplète (dont l'absence du formulaire de demande), ou transmise au-delà de cette date, sera rejetée et ne sera pas instruite.

Pour plus de renseignements au sujet des demandes d'équivalences et des dérogations possibles (parent de 3 enfants, sportif de haut niveau), reportez-vous au formulaire d'inscription téléchargeable depuis votre espace candidat. L'ensemble de ces informations sont par ailleurs reprises dans l'article 3 du règlement général, en ligne sur la [page des inscriptions](#) du CDG 35.

II. DOCUMENTS A PRODUIRE EN VUE DE L'EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Ces documents, non notés, serviront de support aux membres du jury pendant l'épreuve orale d'entretien. Merci de lire attentivement **les modalités et les délais de transmission** de ces documents au Service Interrégional des Concours (rappelés dans les formulaires d'inscription et dans les documents eux-mêmes).

Candidats concernés	Candidats <u>admissibles</u> au concours externe	<u>Tous</u> les candidats au troisième concours
Document à produire pour cette épreuve	Fiche individuelle de renseignements	Document retraçant l'expérience professionnelle du candidat
Période de dépôt	Après la publication des résultats d'admissibilité (courant janvier) Et au plus tard le 3 février 2025	Du 19 mars au 14 novembre 2024
Modalités de transmission	Dépôt de la version numérisée sur l'espace candidat ET Envoi postal de 3 exemplaires « papier » , à l'adresse suivante : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine - Service Interrégional des Concours Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600 35236 THORIGNE-FOUILLARD Cedex	

Les modèles en **format texte modifiable** sont disponibles sur la page des inscriptions du site internet du CDG35, afin de permettre une saisie dactylographiée. Ils sont également annexés aux formulaires d'inscription (en format .pdf)

Aucune information ni renseignement quant au contenu des items à compléter ne sera donné par mail ou par téléphone aux candidats, qui doivent se conformer strictement aux informations précisées dans la note de cadrage et dans les documents eux-mêmes. Aucune autre pièce justificative n'est demandée.

Important – Fiche individuelle de renseignements (concours externe) : compte tenu du délai, assez court, pour la transmission de ce document, les candidats sont invités à travailler par anticipation à sa bonne complétude.